AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0379
FR0010667147-FS0097

7 février 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COFACE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 février 2017, la société Wellington Management Group, LLP (280 Congress Street, Boston, MA 02110, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds[1], a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 février 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COFACE SA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 7 957 318 actions COFACE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions COFACE SA sur le marché.

[1] Le déclarant agit comme « discretionary investment manager ».
[2] Sur la base d'un capital composé de 157 248 232 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.